



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 9 juillet 2007

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 10/07/2007

D - 20070380

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 9 juillet Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, M. Stéphane DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, Mme Anne WALRYCK, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE (*présent jusqu'à 15 h 30*), Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, Mme Michèle DELAUNAY, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC,

Excusés :

Mme Michelle DARCHE, Mme Claude MELLIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

Recours devant le Tribunal Administratif de M. et Mme Baudry. Nuisances occasionnées par le stationnement de vélos devant leur domicile 3 rue des Treuils. Demande de dommages et intérêts. Autorisation de défendre.

M. Claude BOCCHIO, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Monsieur et Madame BAUDRY, domiciliés 3 rue des Treuils à Bordeaux ont déposé le 5 décembre 2006 une requête devant le Tribunal Administratif de Bordeaux.

Ces derniers font état des nuisances subies par eux du fait du stationnement anarchique de nombreux vélos devant leur domicile face au Lycée Magendie.

Ils entendent obtenir de la Ville de Bordeaux, à titre de dommages et intérêts, en réparation du préjudice prétendument subi, la somme de 20 000 euros.

Or, ce recours apparaît mal fondé à votre administration.

En effet, le problème soulevé par les plaignants et le constat produit à l'appui, montrant plusieurs dizaines de vélos adossés au mur de leur domicile et compromettant le passage des piétons sur le trottoir, est un phénomène très ponctuel, constaté au moment du baccalauréat notamment. De plus, le Lycée comporte dans son enceinte un nombre de places de vélos important qui devrait inciter les lycéens à ne pas laisser les leurs sur la voie publique. Néanmoins, la Ville poursuit son plan de mise en place d'arceaux à vélos qui comprendront des places sur le parvis du Lycée Magendie, si la Région l'autorise. Cependant, à ce jour, l'absence de ces équipements n'est pas susceptible d'engager la responsabilité de la Ville.

C'est pourquoi je vous demande , Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser le Maire à défendre à cette action devant le Tribunal Administratif et devant toutes les juridictions compétentes et, en cas de besoin, à agir jusqu'à parfait règlement du litige, y compris l'exercice de toutes les voies de recours.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 9 juillet 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Claude BOCCHIO
Adjoint au Maire